réception définitive. 25. Id.; rue Lacroix (partie comprise entre la rue St-Louis et la place de la Nation); travaux de pavage; réception définitive. 26. Id.; canalisations électriques; actions intentées à la ville par MM. Desclée frères et Cie. 27. Id.; voiture cellulaire; réparation; proposition en vue d'un marché de gré à gré et demande de crédit. 28. Id.; éclairage public; proposition de la Compagnie d'éclairage Demayrouse; essai du système. 29. Id.; canal de Roubaix; construction d'un siphon au droit de la rue Boisle-Duc; projet. 30. Id.; enlèvement des immondices; location d'un terrain pour la création d'un 3e dépôt. 31. Id.; chemin d'intérêt commun n° 112; redressement et élargissement; fixation des alignements.

32. Voirie municipale: rue Lacroix (partie comprise entre la rue Lavoisier et la Grande-Rue); classement; fixation des alignements. 33. Id.; alignements; acquisition de terrains; MM. Remy Vanvelden, Gustave Vandeputte, Ch. Vanvelden, H. Debue, J. Brocvielle, veuve C. Doucet, H. Drubbel. 34. Id.; alignements; aliénation de terrain; MM. Motte frères. 35. Vœux; projet tendant à faire connaître et répandre les produits coloniaux; demande d'émission de vœu. 36. Bourses et subsides; demande de bourse en faveur de M. Boutteville, élève de l'Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix. 38. Id.; demande de bourse en faveur du jeune Duméry, sourd-muet. 39. Id.; demande de subside par la Société de Gymnastique « l'Ancienne »; 40. Id.; demande de subside par le Cercle nautique « l'Aviron »; 41. Id.; demande de subvention par la « Fanfare du Centre ». 42. Bourses de l'Etat; Ecole des Arts et Métiers de Lille, demande en faveur de MM. P. Gripon et Raoul Cadée. Ecole de Cluny, demande en faveur de M. Devernay; avis du Conseil municipal. 43. Soutiens de famille; militaires en activité de service demandant à être renvoyés dans leurs foyers en qualité de soutiens de famille; avis du Conseil municipal. 44. Id.; réservistes demandant à être dispensés d'une période d'exercices. 45. Id.; territoriaux demandant à être dispensés d'une période d'exercices.

Rapports des Commissions. — 1. Compte administratif du Maire et compte de gestion de l'exercice 1899 (M. Bailleul). 2. Budget supplémentaire de 1900 (M. Bailleul). 3. Etablissement d'un Conditionnement public par la Chambre de Commerce; protestation de la Cie des Entrepôts et Magasins Généraux de Paris contre le décret autorisant la Chambre de Commerce (M. Bailleul). 4. Téléphones; circuit direct Paris-Roubaix-Tourcoing; proposition du Sous-Secrétariat d'Etat des Postes et Télégraphes (M. Wattremez). 5. Octroi; droits d'octroi et de douane sur les charbons étrangers, vœu de M. Eugène Motte (M. Wattremez). 6. Dons et legs; legs de M. Achille Screpel; autorisation d'accepter (M. H. Hespel). 7. Mont-de-Piété; comptes administratif et de gestion de l'exercice 1899; budget supplémentaire de 1900; avis du Conseil municipal (M. A. Carpentier). 8. Bâtiments communaux; Hôtel-Dieu: réparation des plates-formes des galeries (M. Bailleul). 9. Id.; établissements de bains de la rue de Rome; peinture des cabinets de bains; marché de gré à gré (M. Hespel). 10. Voirie municipale; quai du Sartel; rigole à ciel ouvert; construction d'un garde-corps (M. Hespel). 11. Théâtres; saison 1900-1901; subventions; cahiers des charges (M. H. Thérin). 12. Hospices; demande d'autorisation d'ester en justice; avis du Conseil municipal (M. Denève). 13. Sapeurs-pompiers; exemption des treize jours en faveur des hommes des compagnies régulièrement organisées; vœu (M. Wilfart). 14. Cultes; culte réformé; création de deux postes de pasteurs auxiliaires; avis du Conseil municipal (M. Ivo Van Waerebeke). 15. Taxe militaire; états d'exemption; avis du Conseil municipal (M. Wattremez). 16. Secours et subsides; demande du Syndicat typographique de Roubaix pour envoi de délégués au Congrès de Paris en 1900 (M. Denève). 19. Id.; demande de renouvellement de trousseau en faveur du jeune Hubert Dannequin, élève de l'Institution des jeunes aveugles, à Ronchin (M. A. Carpentier).

Propositions de MM. les conseillers municipaux. — 1. Exposition universelle de Paris; envois de délégués; proposition de M. Jules Novelle.

LES RESULTATS DE L'EXPLOITATION DE LA COMPAGNIE NOUVELLE DES TRAMWAYS DE ROUBAIX-TOURCOING. — Nous empruntons à l'« Officiel » les résultats de l'exploitation de la Compagnie nouvelle des tramways de Roubaix-Tourcoing pendant l'année 1899.

La longueur réellement construite au 31 décembre était de 30 kilomètres et la longueur moyenne exploitée pendant l'année de 32 kilomètres. Les dépenses d'établissement s'élevaient, à cette même date, à 3.721.295 francs. Du 1er janvier au 31 décembre les recettes ont été de 989.518 fr. et les dépenses de 537.367 fr., soit un produit net de 452.151 fr. Les recettes par kilomètre ont été de 30.922 fr. et les dépenses de 16.793 fr., d'où un produit net de 14.129 fr. Le rapport des dépenses aux recettes a donc été de 54 % et les recettes par jour-kilomètre de 85 fr.

Pendant l'année 1898, les résultats de l'exploitation avaient été les suivants :

Longueur réellement construite, 30 kilomètres; longueur moyenne exploitée, 31 kilomètres, dépenses d'établissement au 31 décembre 1898, 3.677.505 fr.; recettes, 913.968 fr.; dépenses, 501.343 fr.; produit net, 412.625 fr.; recettes par kilomètre, 29.483 fr.; dépenses, 16.172 fr.; produit net, 13.311 fr.; rapport des dépenses aux recettes, 55 %; recettes par jour-kilomètre 81 fr.

UNE FETE DE GYMNASTIQUE AU DEMI-PENSIONNAT SAINT-LOUIS. — Les élèves du Demi-Pensionnat Saint-Louis offriront à leurs parents une fête de gymnastique, le dimanche 15 juillet, à 5 heures du soir. En voici le programme :

Première partie : 1. Entrée des gymnastes; défilé avec musique; 2. exercices d'ensemble avec musique; 3. travail aux agrès en section; 4. fantaisie par l'harmonie; 5. assaut aux perches; 6. mouvements d'ensemble vec barres à sphères et chant; 7. exercices de bâton; 8. polka pour piston, soliste M. Léon Dubar.

Deuxième partie : 1. allegro militaire par l'harmonie; 2. mouvements d'ensemble par les élèves du fantaisie par l'harmonie; 5. exercices d'escrime; 6. course en section et course de vitesse; 7. boxe et chausson; 8. valse par l'harmonie; 9. grand défilé final.

La musique sera dirigée par M. Turbelin-Barenne; les exercices de gymnastique par M. Gillin, et l'escrime par M. Lorduan.

COMITE ROUBAISIEN DES PELERINS DE TERRE-SAINTE. — Le Comité roubaisien des pèlerins de Terre-Sainte fera célébrer une messe d'actions de grâces jeudi 12 juillet à 7 heures et demie précises, en la chapelle des Carmélites de Roubaix, pour l'heureux retour des pèlerins de Rome et de Jérusalem.

Après la messe, une réunion aura lieu dans un des parloirs du Carmel, où une courte conférence sera faite sur le récent pèlerinage.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE RUE PIERRE MOTTE. — Un commencement d'incendie s'est déclaré, dundi soir, vers dix heures et demie, dans la cave de M. Ferdinand Delgombe, mannelier, rue Pierre Motte, 3.

Des passants, ayant remarqué de la fumée, donnèrent l'éveil, et bientôt tout le voisinage fut sur pieds. Les pompiers de permanence ne tardèrent pas non plus à arriver avec un dévidoir et inondèrent la cave. En peu d'instants, ils furent maîtres du feu. Une grande partie des osiers renfermée dans la cave a été détruite. C'est une perte de plusieurs centaines de francs qui est couverte heureusement par l'assurance. On ne connaît pas la cause de ce commencement d'incendie.

UNE TENTATIVE DE VOL, RUE DU CUROIR. — Dimanche soir, vers dix heures, M. Julien Lefebvre-Delmasure rentrait chez lui, rue du Curoir, 44, avec sa famille. Peu d'instants après, M. Lefebvre fils entendit distinctement, de sa chambre à coucher, les pas d'un homme qui se trouvait au rez-de-chaussée. Aussitôt il s'arma de son révolver et descendit l'escalier.

A ce moment même, le cordon de sonnette était tiré de la rue. C'était un voisin, le concierge M. Florin-Chopart, qui venait dire à M. Lefebvre qu'un malfaiteur avait escaladé la palissade de clôture et avait pris la fuite. Effectivement, on ne trouva pas le cambrioleur dans la maison.

UNE MONTRE PERDUE ET RETROUVEE. — Une fillette de 12 ans, Marguerite Chevalier, qui demeure à Wasquehal, rue du Brandeloir, 3, a trouvé, en passant au boulevard de Cambrai, dimanche soir, vers neuf heures, une montre en or. Lundi, à la première heure, l'enfant porta sa trouvaille au commissariat de police du deuxième arrondissement. Peu après, le propriétaire, M. Leuridan-Bonte, fermier à Hem, venait la réclamer et rentrait en possession de son bien.

UN VOL AVEC ESCALADE. — Dans la matinée de dimanche à lundi, des malfaiteurs restés inconnus ont pénétré dans le magasin de déchets de laines de M. Emile Benoist rue des Fondeurs, et se sont emparés d'une assez minime quantité de marchandises, qu'il a été jusqu'à présent impossible d'évaluer.

Pour entrer dans le magasin, les malandrins sont montés dans la nochère, d'où ils ont gagné les nefs. Après avoir brisé deux carreaux de vitre, ils sont descendus dans la place.

M. Laché, commissaire de police du premier arrondissement, a ouvert une enquête aussitôt qu'il en a été informé.

UN ACCIDENT DE VOITURE, RUE NEUVE. — Lundi soir, vers huit heures, Mme Lefebvre, dont le mari est menuisier, place du Trichon, descendait en voiture la rue Neuve, en compagnie d'une de ses parentes. Devant la Mairie, le cheval fit une chute sur le pavé, et les deux femmes furent projetées sur la chaussée. Des passants s'empressèrent autour d'elles, les croyant gravement blessées. Il n'en était rien fort heureusement, elles n'avaient pas même une égratignure. Après avoir pris un cordial à l'épicerie Félix Potin, elles ont pu regagner leur demeure.

UNE ARRESTATION MOUVEMENTEE. — Lundi, un habitant de Croix, Pierre Ségard, journalier, âgé de 22 ans, demeurant rue de la Limite, eût la malencontreuse idée de venir faire le lundi à Roubaix. Dans l'après-midi, vers quatre heures, il fit du tapage dans un estaminet de la rue du Parc et alla même jusqu'à briser la vaisselle.

Les agents de police Willaumez et Fiévet, avertis aussitôt, voulurent le mettre à la raison, mais le tapageur ne voulut rien entendre et, pendant plus de trois quarts d'heure, se débattit contre les représentants de la force publique. L'agent de sûreté Labbe, passant par hasard à bicyclette en cet endroit, prêta main-forte à ses collègues et force resta à l'autorité.

Le Croisien perturbateur a été conduit au poste du 2e arrondissement.

UNE AGRESSION AU PARC DE BARBIEUX. — Un apprêteur, Séraphin Lerouge, âgé de 40 ans, qui demeure rue du Havre, traversait le Parc de Barbieux, dimanche soir, vers huit heures, lorsqu'il fut attaqué par plusieurs inconnus qui le rouèrent de coups sur tout le corps, principalement sur la tête.

La victime de cette lâche agression a reçu dans un cabaret voisin les soins de M. le docteur Harlet, qui a constaté de nombreuses contusions au cuir chevelu, assez graves pour nécessiter l'entrée du blessé à l'hôpital.

UN JEUNE GARÇON VICTIME D'UN ACCIDENT. — Les enfants et jeunes gens qui fréquentent le patronage Saint-Eloi, rue du Tilleul, prenaient leurs ébats, dimanche après-midi, dans la cour de l'établissement. Soudain l'un d'eux, Aristide Lefebvre, âgé de 13 ans, dont les parents demeurent rue de Ma Campagne, 108, tomba de façon si malheureuse, qu'il se fractura le bras gauche.

Le directeur du patronage et les camarades de l'enfant se portèrent à son secours. Des soins empressés lui furent donnés sur place en attendant l'arrivée de M. le docteur Dubar, qui a fait entrer le jeune Lefebvre à l'Hôtel-Dieu, lundi matin.

BRIS DE CLOTURE. — Dans la soirée de dimanche, plusieurs individus passablement gris, voulurent se faire servir à boire par Mme Maria Lefebvre, cabaretière, 50, rue Jacquart. On n'accéda point à leur demande et on les fit sortir, sans plus de forme. Furieux, les ivrognes se ruèrent contre la porte de l'estaminet qu'ils enfoncèrent et ils endommagèrent aussi la vitrine. Puis leur coup fait, ils prirent la fuite.

Plainte a été déposée à la police, qui a ouvert une enquête sur ces faits.

OUTRAGES A LA POLICE. — Un colporteur, Hubert Hermant, âgé de 39 ans, sans domicile fixe, a été arrêté, dimanche après-midi, vers cinq heures, rue du Chemin de fer, sous l'inculpation d'ivresse publique et outrages à la police. Il a été écroué au dépôt du 1er arrondissement.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un fileur de l'établissement de M. Motte-Bossut fils s'est fait des contusions aux reins en serrant une vis de son métier. M. le docteur Picquet, qui a examiné le blessé, Adrien Bouché, âgé de 38 ans, demeurant rue Dampierre, lui a ordonné huit jours de repos.

— Auguste Vandrick, peintre, âgé de 39 ans, demeurant rue de Croix, cour des Champs-Elysées, travaillant pour le compte de M. Jean Cordonnier, entrepreneur de peinture, a été brûlé à la jambe gauche. Il devra subir dix jours de repos, ordonnés par M. le docteur Derville.

— Un menuisier, Victor Vlieghe, âgé de 45 ans, demeurant à Arlebecke, travaillant pour le compte de M. J.-B. Van Welden, entrepreneur, s'est fait des contusions à la jambe gauche, en tombant. M. le docteur Desbonnet, qui l'a examiné, lui a prescrit vingt jours de repos.

— Théodore Laporte, mouleur, âgé de 19 ans, demeurant rue Daubenton, a été brûlé au poignet droit par de la fonte en fusion. L'ouvrier travaille pour le compte de M. Léon Olivier, constructeur. Il a été l'objet des soins de M. le docteur Delattre, qui lui a ordonné douze jours de repos.

— Un tourneur en fer, Jean-Baptiste Depraetère, âgé de 18 ans, travaillant pour le compte de la Société anonyme du peignage de la rue du Collège, a été blessé à l'index de la main droite. L'ouvrier qui habite rue du Fort, cour Thomas, devra subir dix jours de repos.

— L'un des ouvriers de la Société anonyme l'Avenir, a fait une chute en portant un ballot de pièces de tissus. Le blessé, Valentin Vierstraete, s'est fracturé le péroné gauche. Il a été l'objet des soins de M. le docteur Druesne, qui lui a prescrit quarante jours de repos, et l'a fait reconduire à Wattrelos, où se trouve son domicile.

— Un tisserand de l'établissement de MM. L. Glorieux fils, fabricants, s'est contusionné le talon gauche pendant son travail. L'ouvrier, Rémy Verleyen, âgé de 21 ans, demeurant rue du Congo, devra subir un chômage de huit jours, ordonné par M. le docteur Picquet.

— Victor Anthone, peintre, âgé de 43 ans, demeurant rue de Rome, a fait une chute rue de Lannoy, et s'est blessé au pied droit. L'ouvrier, qui est occupé pour le compte de M. Paul Desmadryl, entrepreneur, de peinture, devra subir un chômage de 15 jours, prescrit par M. le docteur Picquet.

ENTERREMENT DU 10 JUILLET. — M. Pierre Verstraete, 9 heures, église du Sacré-Cœur.

OBIT DU 10 JUILLET. — M. Léon Dérick, 9 heures, église du Très-Saint-Rédempteur.

NE MANGEZ que le beurre d'Oosteamp le meilleur, le plus fin de tous les beurres. Rue du Bois, 13 et dépôts. Frais, le kilog. 3 fr. 50. Salé, 3 fr. Téléphone. On porte à domicile. 71020

LIQUIDATION. — Par suite de fin de bail, l'ex-maison Pille, rue Blanchemaille, 154, liquide à 30 0/0 de rabais. 71124

Pour l'achat d'un piano, adressez-vous de confiance, à la Maison Marcelli, 3, rue du Bois, Roubaix. 6745

Les Accumulateurs « Hercule » sont les plus robustes, les plus légers, les meilleurs marché; ils sont GARANTIS 10 ANS.
Pour renseignements et prix, s'adresser à M. Paul Delannoy, 29, rue de Roubaix, Lille.
50290—64825

LE ROI DES CAFÉS, le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or. — Adopté par l'armée. — En vente, gros et détail, 65, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix. 57661

CROIX

LE RETOUR DES GYMNASTES DE LA « SAINT-GEORGES ». — C'est ce soir mardi que rentreront à Croix les jeunes gymnastes de la société « St-Georges » du patronage St-Martin. Les succès remportés par eux au concours d'Issy-les-Moulineaux sont été connus avec une vive satisfaction et les habitants se préparent à faire aux vainqueurs une chaude réception.

CERTIFICAT D'ETUDES. — Ecole de Mme Merlier, rue de la Gare; ont été reçues 6 élèves : Mlles Marthe Pennel, Elise Lecomte, Jeanne Cauchin, Laure Descarpentries, Esther Fraleux, Anna Delbecque.

Ecole de Mlle Lenne, rue Kléber; ont été reçues huit élèves : Mlles Rachel Bazelier, Virginie De Vriendt, Marguerite Lamarque, Marthe Leclercq, Adrienne Papegay, Argèle Paternostre, Germaine Spriet, Germaine Vanhamme.

CROIX. — La population étrangère au 1er juillet. Belges : 6,108 dont 1,999 hommes, 1,805 femmes, 2,304 enfants; Anglais : 150 dont 56 hommes, 59 femmes, 35 enfants; Hollandais : 42 dont 15 hommes, 10 femmes, 17 enfants; Allemands : 40 dont 15 hommes, 12 femmes, 13 enfants; Espagnols : 27 dont 10 hommes, 5 femmes, 12 enfants; Italiens : 23 dont 6 hommes, 12 femmes, 5 enfants. Il y a en outre 2 Suisses et une Suissesse, une Américaine, une autrichienne, un enfant portugais et un brésilien. Soit un total général de 6,397 étrangers.

VOLEUR PINCE. — Les gardes de ville ont arrêté lundi un manœuvre de maçon, nommé Auguste Moulard, 47 ans, né à St-Sauveur (Belgique), coupable d'un vol de briques au préjudice de M. Malis, entrepreneur, rue Charles-Quint. Moulard a été incarcéré.

LANNOY

UNE SOCIETE DE MUSIQUE DE WATTRELOS LANNOY. — Dimanche dans l'après-midi, l'harmonie « Les Enfants de la Lyre », de Wattrelos, est venue donner un concert à Lannoy. Elle a été reçue à la gare de Lannoy à la descente du train venant de Tourcoing à cinq heures et demie, par la fanfare municipale, la commission civile de la société et l'Orphéon des anciens élèves de Lannoy. M. Fontaine, instituteur à Lannoy, a, en termes chaleureux, souhaité la bienvenue à la société de Wattrelos, puis les sociétés ont parcouru les principales rues de la ville en exécutant de très beaux pas redoublés. Les vins d'honneur ont ensuite été offerts à l'harmonie de Wattrelos, dans une des salles de la Mairie. L'harmonie de Wattrelos, sous l'excellente direction de M. Guillaume, a exécuté les morceaux suivants qui ont été très applaudis : 1. Allegro militaire; 2. Le Cid; 3. Bolléro, pour clarinette; 4. L'éblouissant, mazurka pour clarinette; 5. France, ouverture. La fanfare de Lannoy, sous l'habile direction de M. Mager, a exécuté : La marche grecque, par Cokelet, également très applaudie. L'Orphéon des anciens élèves, sous l'habile direction de M. Jean Verriest, a exécuté le chœur : « Les Paysans ». Les musiciens de Wattrelos sont partis dans la soirée, enchantés du bon accueil que les Lannoyens leur avaient fait.

FOREST

UNE EXCURSION. — L'Association amicale des anciens élèves de l'école des garçons, organise un voyage à Paris et à Versailles pour tous ses membres actifs. Cette excursion se fera à la fête des tisserands, les 5 et 6 août prochains.

Hem. — On trouve les *Pilules du Dr Somer* (contre les maladies de l'estomac, des intestins et les affections qui en dérivent) à la pharmacie *Ployart*, 2 fr. le flacon. 40632

DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

M. le ministre de l'Instruction publique, vient d'accorder les récompenses suivantes :

Médaille de vermeil avec prime de 100 fr., à M. Bouillier, instituteur à Tourcoing; rappel de médaille de vermeil à M. Edmond Dazin, instituteur à Roubaix; rappels de médaille d'argent à MM. Napoléon Lefebvre, professeur à l'école primaire supérieure de Roubaix, Pierre Spéder et Fénelon Carlier, instituteur à Tourcoing; médaille de bronze avec prime de 50 fr. à M. Henri Fontaine, instituteur à Lannoy; don de livres à M. Eliodore Barbenson, instituteur à Tourcoing; rappel à Mlle Zélia Lesnes, institutrice à Forest; médaille de bronze à M. Emile Bole, docteur en médecine à Roubaix.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale; à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.*

LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — On nous demande d'annoncer que, sur la demande de M. Dron, maire de Tourcoing, et par suite de circonstances imprévues, la séance du Conseil municipal qui devait avoir lieu aujourd'hui, mardi, est remise au mardi 17 courant, à huit heures et demie du soir, à l'Hôtel-de-Ville, et comprendra le même ordre du jour.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Dans la journée de lundi il est arrivé aux Halles les denrées suivantes : Cerises, 850 kilos; Fraises, 350 kilos; Abricots, 450 kilos; Haricots, 250 kilos; Pommes de terre, 3.500 kilos; Groseilles, 450 kilos.

LES GREVES. — Chez MM. Drey-Simpson et Cie la situation a changé pendant la journée de lundi. Le matin les ouvriers se sont présentés à l'usine. Les patrons leur ont d'abord répondu qu'ils avaient une nouvelle liste des salaires; les ouvriers n'ayant pas accepté les premières offres, ni repris le travail la semaine dernière. Ils ont déclaré que les ouvriers qui accepteraient les nouvelles conditions pourraient rentrer à l'atelier aujourd'hui et si leur nombre était suffisant, on mettrait la machine en marche. Les patrons ont ajouté qu'ils donneraient tout ce qu'il faut pour satisfaire les ouvriers en leur faisant gagner leur semaine.

— Pour la grève des chaudronniers en cuivre la situation est restée stationnaire hier lundi.

COLLISION ENTRE UN TRAMWAY ET UNE VOITURE. — Un accident, sans aucune gravité, est survenu rue de Gand. Une voiture appartenant à M. Léon Clayrdya, chiffonnier à Mouvaux, débouchait de la rue de l'Amiral-Courbet dans la rue de Gand, lorsqu'elle vint butter contre un car allant vers le Pont-de-Neuville. Un choc assez fort se produisit mais il n'y eut aucun accident de personne. Les harnais ont été brisés. Là se bornent les dégâts.

UN ACCIDENT A LA GARE. — Un manœuvre, Louis Becquet, âgé de 25 ans, demeurant rue des Cinq-Voies, a été victime d'un accident heureusement peu grave. Il était occupé à travailler dans les voies de manœuvre, lorsqu'il fit une chute et se donna une entorse au pied gauche. M. le docteur Brunet, qui lui a donné des soins, lui a prescrit un repos de huit jours.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez M. Louis Beuque, rue du Brun-Pain, Pierre Leclercq, âgé de 57 ans, homme de peine, demeurant rue de la Latte, a été blessé au pied droit par la chute d'une pièce de fer. M. le docteur Bernard lui a ordonné un repos de huit jours.

— Jules Cocquyt, âgé de 15 ans, bâcleur, chez M. Flipo fils aîné, a eu les doigts de la main droite contusionnés par la corde de l'arbre de main douce de son métier. Un repos de huit jours lui a été prescrit par M. le docteur Catteau.

ACTES DE MAUVAIS GRE ET VOL. — Un jeune homme de 18 ans, Georges Delaval, journalier, demeurant rue Colbert, 250, a été arrêté lundi par la police. Delaval ayant été surpris, par un voisin, M. Debrie, occupé à mutiler des arbres, il injuria ce dernier et le menaça, alors que M. Debrie lui faisait de justes observations. Le jeune homme, qui a été écroué au dépôt, est en outre inculpé du vol d'une bouteille de vin.

VOL D'UN PORTE-MONNAIE. — La police a rédigé un procès-verbal à un garçon boucher, Henri Kernic, âgé de 18 ans, demeurant rue Larochefoucault. Il est inculpé de vol d'un porte-monnaie contenant 6 francs 15 au préjudice de Mme Louise Timmerman, servante de M. Amers, son patron.

UN ENFANT TROUVE. — Lundi après-midi, vers une heure, des agents, passant rue d'Havré, ont trouvé un enfant égaré. C'est un petit garçon paraissant âgé de 3 ans aux cheveux blonds, yeux bleus, vêtu d'une robe rouge, chaussé de bas noirs et de bottines à lacets. L'enfant a été conduit à l'hospice en attendant que ses parents le réclament.

LES CONTRAVENTIONS. — Dans la journée de lundi, la police a relevé les contraventions suivantes : tapage injurieux, 1; défaut de plaque à un vélo, 1.

BOUSBECQUE

EMISSION DE FAUSSE-MONNAIE. — ARRESTATION DU GERANT D'UN JOURNAL ANARCHISTE. — DESCENTE DU PARQUET. — Le parquet de Lille, instruit en ce moment une affaire assez grave : il s'agit d'émission de fausse monnaie opérée il y a quelque temps dans la région et principalement à Bousbecque et Wervicq.

Voici les faits : Le 22 février dans l'après-midi, deux inconnus se présentaient dans divers estaminets de Bousbecque où, après avoir absorbé plusieurs consommations, ils essayaient de payer leur écot, avec de la fausse monnaie.

Les faux-monnayeurs opéraient isolement et chacun d'eux se présentait seul dans les établissements où il voulait écouler les fausses pièces; ces dernières étaient de 1 franc et à l'effigie de Léopold II, roi des Belges.

Plusieurs cabaretiers se sont laissé prendre à ces expédients. Il n'en fut cependant pas ainsi à l'estaminet « Saint-Paul », tenu par M. Haquette, au Chemin des Vaches, où était entré Alphonse Barbe, l'un des inculpés. Celui-ci présenta en paiement une pièce de un franc, mais la fille de la cabaretière s'aperçut de la supercherie et ne voulut pas accepter cette monnaie. Barbe paya alors avec une pièce de 0,50 cent. Pendant ce temps, un complice pratiquait dans d'autres estaminets et particulièrement chez MM. Allart et Berlau.

De Bousbecque, les faux-monnayeurs se dirigèrent vers Wervicq (France), où ils recommencèrent leurs exploits; ils passèrent successivement chez MM. Huyghe, Deridders, Laperre et Holbecque.

De là, ils se rendirent en Belgique, à Wervicq, où le garde-champêtre, M. Benten, informé des faits par M. Laperre, procéda à l'arrestation de Alphonse Barbe. On le trouva en possession de 15 pièces de 1 franc fausses. Poursuivi en Belgique, il fut condamné à 2 mois de prison pour introduction de fausse monnaie. Sur ces entrefaites, la justice française avait demandé l'extradition de Barbe; elle fut accordée et ce dernier fut remis, lors de libération, le 8 mai, à la disposition de la justice française.

L'enquête fut menée activement par M. Delalé, juge d'instruction, et bientôt, le complice de Barbe fut arrêté à la suite d'un mandat à comparaître. C'est un jeune homme de 22 ans, Henri Bulcaen, tisserand, né à Halluin et demeurant en dernier lieu à Tourcoing. Ses antécédents ne sont pas très mauvais et il passe pour travailler régulièrement.

Il n'en est pas ainsi de Barbe, qui est réputé comme un anarchiste assez dangereux; comme Bulcaen, il se disait tisserand, né à Halluin, et habitant Tourcoing. Ne travaillant plus depuis longtemps, il mettait en vente des journaux anarchistes, entr'autres, le « Père Peinard » et le « Batailleur »; le 22 janvier dernier, il s'était fait inscrire à Tourcoing, comme gérant de cette dernière publication.

Au cours des dernières grèves de tisserands qui éclatèrent à Tourcoing, en février dernier, Barbe se montrait le plus violent des meneurs; il était de toutes les réunions de grévistes et invitait le plus souvent ceux-ci à la révolte. L'inculpé faisait en ce moment partie de la commission du syndicat des ouvriers du tissu. Il démissionnait d'ailleurs vers le 19 février.

Tels sont les faits pour lesquels le parquet de Lille, représenté par M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de son greffier, M. Lecointre, s'était transporté à Bousbecque. Ces messieurs arrivaient vers trois heures et après avoir interrogé un témoin, rue du Petit Chemin de Wervicq, ils repartaient. M. Delalé a repris le train à la halte du Pellegrin, à 3 heures 45. Les inculpés avaient été amenés de Lille par des gendarmes; l'interrogatoire n'a pas été long, il n'a donné aucun nouveau résultat. L'affaire sera inscrite au rôle des prochaines assises.

MOUVAUX

LA RUE DU CONGO. — La rue du Congo, toujours si fréquentée, va bientôt être éclairée. Dans sa séance de vendredi dernier, le Conseil municipal a voté le crédit nécessaire pour la canalisation de la partie située sur le territoire de Tourcoing. D'un autre côté, l'administration municipale de Mouvaux a décidé la Compagnie du gaz Desclée à commencer, dans un bref délai, les travaux de canalisation. C'est là une innovation à laquelle applaudiront de nombreux ouvriers habitant Mouvaux.

MARCQ-EN-BARŒUL

REUNION DE COMMISSION. — La commission des fêtes, récemment nommée, a tenu, lundi après-midi, sa première réunion. Elle a élaboré le programme des fêtes du 14 juillet.

UN JEUNE GARÇON PIETINE PAR DES CHEVAUX. — Un accident, qui aurait pu entraîner des conséquences mortelles, s'est produit à Marcq, dans l'après-midi de lundi. Vers quatre heures, deux camions chargés de pièces de fonte, traversaient la route départementale, se dirigeant vers Lille. Un peu avant d'arriver au Pont, le conducteur du premier camion s'aperçut que plusieurs jeunes garçons s'étaient accrochés à l'arrière de la voiture. Il lança un coup de fouet dans la direction des jeunes gens qui prirent la fuite. Mais l'un d'eux, Camille Gossens, âgé de 11 ans, tomba et fut piétiné par les chevaux du second camion. Plusieurs témoins de l'accident transportèrent le blessé à la pharmacie de M. Kleldé, où des premiers soins lui furent donnés. M. le docteur Duray, immédiatement prévenu, constata une fracture de l'extrémité interne des deux clavicules. Camille Gossens porte en outre quelques contusions sans gravité. Il est pourtant à craindre que des lésions internes ne se soient produites. Toutefois, les jours du jeune blessé ne sont pas en danger. Camille Gossens a été transporté au domicile de ses parents, 1, rue St-Joseph.

RONCQ

SUCCES SCOLAIRES. — Les Frères maristes, qui dirigent, à Ronc, l'école libre St-Joseph, présentaient aux examens du certificat d'études élémentaires pour les écoles libres, neuf élèves; huit d'entre eux ont été déclarés admis avec d'excellentes notes.

Communications

ORPHEONISTES CRICK-SICKS. — La Commission des « Orphéonistes Crick-Sicks » nous prie de rappeler aux sociétaires qu'en raison du concert public qui sera donné sur la Grande-Place, le samedi 14 juillet, à midi, une répétition obligatoire pour tous aura lieu, à l'Hôtel du Cygne, aujourd'hui mardi, à huit heures trois quarts du soir.

LILLE

LE CRIME DE LA RUE GAMBETTA. — Les aveux de Picquet. — On se souvient assurément du crime commis le 14 mars dernier, dans la rue Gambetta, et dont nous avons parlé à maintes reprises : M. Declerck, âgé de 68 ans, ébéniste, 108, rue Gambetta, fut trouvé le matin étendu sans vie dans son atelier. L'enquête établit que le malheureux avait été assassiné.

Des deux assassins présumés arrêtés, l'un, Cantré, on se le rappelle, se pendit au violon; l'autre, Picquet, malgré les charges qui pesaient sur lui, protesta toujours de son innocence.

Or, Picquet vient d'entrer dans la voie des aveux.

LES MARCHES DE LILLE DU 14 JUILLET. — A l'occasion de la fête du 14 juillet, les marchés de Lille du samedi sont reportés au vendredi 13.

LA GREVE DE CHEZ MM. MOLLET-FONTAINE. — Les ouvriers grévistes de chez MM. Mollet-Fontaine, constructeurs, rue Adolphe-Werquin, ont envoyé une nouvelle délégation auprès de leurs patrons lundi matin. La situation reste la même, les nouveaux pourparlers n'ayant pas abouti.

LA FÊTE DU 14 JUILLET

ROUBAIX. — Quelques additions ont été faites au programme de la fête nationale. C'est ainsi que M. J.-B. Glorieux, aéronaute, exécutera des exercices de trapèze ou fera une descente en parachute. — En dehirs de ceux déjà annoncés, des bals populaires auront lieu à la place d'Amiens, à l'angle des rues de Rome et de Naples, au chemin de la Malcellerie et à l'angle des rues Darbo et de Menin. Celui qui devait être organisé à l'angle des boulevards de la République et d'Armentières n'aura pas lieu.

RONCQ. — A huit heures du matin, distribution de secours aux assistés du Bureau de bienfaisance. — A midi, distribution de gâteaux et vin aux vieillards de l'Hospice. — A deux heures et demie précises, réunion rue de Lille, à partir du bureau de poste jusque la place de la Gare, de toutes les sociétés autorisées pour se former en cortège et défiler dans les rues de la commune dans l'ordre suivant : 1. Sapeurs-pompiers (1er groupe); 2. Musique municipale; 3. Anciens militaires de Roncq (Centre); 4. Société colombophile veuve Henri Stelandre; 5. Société d'arbalète Jules Lepers; 6. Société d'arbalète Fleurisse Bouvaine; 7. Société colombophile Arsène Destailleur; 8. Société chorale Arsène Destailleur; 9. Société d'arbalète de chez Martin; 10. Société de boules les Sans-Souci de St-Hubert; 11. Société de tir les Carabiniers Roncqueois du St-Hubert; 12. Les archers de chez Henri Destailleur; 13. La Fanfare du Blanc-Four; 14. Les anciens militaires du Blanc-Four; 15. Société de boules de l'ancien Pied-de-Bœuf; 16. Société des Longues-pipes de chez Leconte-Destailleur; 17. Société colombophile du Blanc-Four; 18. Société de tir à la cible Dhallewyn; 19. Société colombophile Alphonse Dalle; 20. Société de boules Henri Bockstal; 21. Société de pinsons August Vandamme; 22. Société de pinsons J.-B. Catry-Catteau; 23. Société colombophile Vincent Gilles; 24. Société de cartes Constant Verhulst; 25. Société des Longues pipes Jules Stelandre; 26. Société de cartes François Vervack; 27. Société de secours mutuels St-Piat; 28. Sapeurs-pompiers (2e groupe).

A l'issue du cortège, réception à la Mairie, par l'administration municipale, des délégués des sociétés autorisées ayant pris part au défilé et remise des primes. Dans la soirée, concert sur la place de la Mairie par la Musique municipale. Les édifices publics seront pavoisés et illuminés. Les habitants sont invités à pavoiser et illuminer leurs maisons.

— Pour avoir droit aux primes, les sociétés désignées ci-dessus, prenant part au cortège, devront être représentées par vingt de leurs membres au moins.

A SAINT-JACQUES - ROUBAIX
Deuil immédiat
Location de Châles depuis **1 fr.**

FEUILLETON DU 11 JUILLET. N° 85

LA FÉE DU GUILDO

par Pierre SALES

DEUXIÈME PARTIE

X

LIBRE

Mieux encore qu'il ne le croyait, car il tomba en milieu d'une union si parfaite, si familiale, et il y fut si bien accueilli qu'il se fit l'effet d'un chien dérangeant un jeu de quilles.

Comme les fausses manifestations de sympathie lui étaient désagréables, il n'avait pas annoncé son arrivée d'une façon fixe, afin d'éviter que son beau-frère et sa sœur ne vinssent au-devant de lui.

Lorsqu'il pénétra dans le salon de son père il vit d'abord deux femmes, sa sœur et Emilienne, penchées sur un bébé qu'elles achevaient d'emmailloter, Emilienne sérieuse, attendrie, Berthe aussi amusée que si elle jouait à la poupée. La jeune baronne de Kermeric, qui venait d'allaiter son enfant, avait le corsage encore entr'ouvert. Et elles étaient si absorbées qu'elles ne rem